**MODÈLE DE RÉSOLUTION MUNICIPALE**

**PROCLAMATION DES JOURNÉES DE LA PERSÉVÉRANCE SCOLAIRE**

CONSIDÉRANT QUE les décideurs et les élu(e)s de l’Estrie ont placé, depuis 20 ans, **la lutte au décrochage scolaire au cœur des priorités régionales** **de développement**, puisque cette problématique est étroitement liée à d’autres enjeux, dont l’image et l’attractivité régionale, la relève et la qualification de la main-d’œuvre, le chômage et l’inactivité, ainsi que plusieurs problèmes sociaux;

CONSIDÉRANT QUE les élu(e)s de l’Estrie, via la Table des MRC de l’Estrie, ont placé, parmi les priorités régionales, de **contribuer au soutien et au développement des Estriennes et des Estriens**, en favorisant le développement de leurs compétences, leur employabilité et leur autonomie économique par la formation, la persévérance scolaire et l’acquisition continue de connaissances qui augmentent l’égalité des chances;

CONSIDÉRANT QUE les élu(e)s de l’Estrie, via la Table des MRC de l’Estrie, ont placé, dans le cadre d’un exercice de planification régionale réalisé en 2022, parmi leurs priorités, **l’attraction, la rétention, l’emploi et la formation, ainsi que le développement social**;

CONSIDÉRANT QUE **les conséquences individuelles du décrochage scolaire sont nombreuses** sur la santé physique et mentale, sur les comportements sociaux, sur l’employabilité et sur la productivité au travail;

CONSIDÉRANT QUE **le décrochage scolaire a des impacts négatifs significatifs sur l’économie de l’Estrie**, à savoir que le coût économique du décrochage scolaire en Estrie est estimé entre 32 949 $ et 43 811 $ par décrocheur, représentant un total de 1,14 à 1,54 milliard de dollars pour la région chaque année;

CONSIDÉRANT QUE les jeunes de l’Estrie sont de plus en plus nombreux à persévérer, mais qu’encore **18,2 %** **de ces jeunes décrochent annuellement avant** d’avoir obtenu un diplôme d’études secondaires (taux annuel 2021-2022);

CONSIDÉRANT QUE pour **garantir le dynamisme de notre région, la prospérité de nos entreprises et la pleine participation de nos citoyens à l’économie de l’Estrie**, il est crucial de poursuivre les efforts de mobilisation autour de la réussite éducative;

CONSIDÉRANT QUE la réussite éducative n’est pas un enjeu qui concerne exclusivement le monde scolaire, mais bien un **enjeu social** dont il faut se préoccuper collectivement, et ce, dès la petite enfance jusqu’à l’obtention par le jeune d’un diplôme qualifiant pour l’emploi, peu importe l’ordre d’enseignement;

CONSIDÉRANT QUE R3USSIR organise, du **10 au 14 février 2025**, la 16e édition des **Journées de la persévérance scolaire en Estrie**, sous le thème « La persévérance fait toute la différence! ». Cette édition 2025 sera l’occasion de rappeler que chaque adulte peut jouer un rôle fondamental pour motiver les jeunes et favoriser leur persévérance scolaire;

CONSIDÉRANT QUE les **Journées de la persévérance scolaire** se tiendront à nouveau cette année simultanément dans toutes les régions du Québec, et qu’un nombre important de municipalités appuieront elles aussi cet événement;

IL EST PROPOSÉ PAR \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_ ET RÉSOLU À L’UNANIMITÉ DES CONSEILLER(-IÈRE)S PRÉSENT(E)S que le conseil de la municipalité de \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_ proclame les 10, 11, 12, 13 et 14 février 2025 comme étant les Journées de la persévérance scolaire dans la municipalité, et s’engage à :

* Appuyer R3USSIR et l’ensemble des partenaires mobilisés autour de la lutte au décrochage scolaire, afin de faire de l’Estrie une région qui valorise l’éducation comme un véritable levier de développement pour ses communautés.
* Encourager et féliciter publiquement les jeunes citoyens de la municipalité de \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_ pour leur persévérance scolaire.
* Porter fièrement le ruban vert et blanc de la persévérance scolaire pour démontrer leur appui.
* Participer au Jeudi PerséVERT le 13 février 2025, en portant des vêtements ou un accessoire de couleur vert pour démontrer son engagement envers la persévérance scolaire.
* Afficher le drapeau de la persévérance scolaire lorsque possible.
* Faire parvenir une copie de cette résolution à R3USSIR, à info@reussirestrie.ca.